



**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL  
COMMUNAUTAIRE DU 14 DECEMBRE 2019**

## Compte rendu de la réunion du Conseil Communautaire du 14 décembre 2019 à 10h

**Etaient présents** : ALBERT Jean-Paul, ARLANDES Régis, CALMETTES Jacques, CORRECHER Maurice (pouvoir de SERRA Gabriel), DARRIGAN Catherine, DELMAS Michelle, LAFON Claude, PEZOUS Bernard, PISANI Pierre, QUATRE Christian, REGAMBERT Michel, ROUCHY Daniel (pouvoir de MAGNANI Véronique), SIRVAIN Brigitte, TELLIER Morgan (pouvoir de PERN-SAVIGNAC Fabienne), TEULIERES Vincent, TOURREL Pierre (pouvoir de CUSIN Annie), TSHOCKE Christian (suppléant de MONTET Michel), VERDIER Max (pouvoir de LAVITRY Laurent).

**Etaient absents** : BROUCHET Nadine, CAMBON Yann, DELCROS Laurence, DELMAS Francis, MARCIPONT Danielle, MIRC Francis, MONESMA Michel, PEYRIERES-GUERIN Laetitia, VALETON Céline.

**Secrétaire de séance** : TEULIERES Vincent

**Assistaient à la séance** : TRESCAZES Eric, PORTHEINE Aljoscha.

*Monsieur le Président accueille les membres du conseil communautaire.*

*Monsieur le Président recueille les pouvoirs et les annonce, le quorum est atteint. Le secrétaire de séance est désigné.*

*Monsieur le Président demande la tenue à huit clos de cette séance compte tenu de la sensibilité de l'ordre du jour. Les membres du conseil communautaire adoptent à l'unanimité.*

### L'ordre du jour :

*-Création de deux postes de contractuels à temps complet pour le service collecte (déchetterie / logistique : entretien - maintenance)*

*Questions diverses*

### **Création de deux postes de contractuels à temps complet pour le service collecte (unité déchetterie logistique)**

**Rapporteur : Monsieur CORRECHER Maurice**

**VU** la Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

**VU** la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relative à la Fonction Publique Territoriale ;

La CCQVA a été destinataire le 29 novembre dernier d'un préavis de grève d'une partie des agents du service collecte – déchets. Au vu des revendications formulées, une première réunion de négociation a été organisée sous la présidence de Monsieur Michel REGAMBERT, Vice-Président en charge de la compétence, assisté des services concernés.

Au vu des réponses formulées, la grève a débuté le 9 novembre 2019. Une nouvelle réunion de négociation s'est tenue le 11 décembre dernier sous la présidence de Monsieur Maurice CORRECHER, Président de la Communauté de Communes Quercy Vert – Aveyron, à l'issue de laquelle les représentants syndicaux ont demandé « plus de garantie » sur les orientations proposées en l'occurrence sur la création de deux emplois

non permanents contractuels à temps complet avec effet au 1<sup>er</sup> février 2020, emplois destinés à l'unité déchetterie-logistique / entretien-maintenance.

Monsieur le Président propose d'inscrire au tableau des effectifs du personnel **à compter du 1<sup>er</sup> février 2020 pour une durée de six mois, renouvelable** :

Nombre d'emploi	Grade	Nature des fonctions	Temps de travail hebdomadaire
1	Adjoint Technique	Agent à la logistique-déchetterie	35h
1	Adjoint Technique	Agent à l'entretien-maintenance	35h

*Le Conseil Communautaire à l'unanimité accepte les propositions ci-dessus dans les conditions précitées, dit que les crédits nécessaires à la rémunération et les charges afférentes de l'agent nommé dans l'emploi sont disponibles et inscrits au budget de la collectivité aux articles et chapitre prévus à cet effet de l'année en cours et autorise Monsieur le Président à signer les documents en lien à la présente décision.*

#### Décisions et orientations du conseil communautaire

##### Equipement de protection individuelle adapté à chaque individu

Situation prise en compte, la commande des vêtements de travail est en cours, livrée début d'année prochaine.

##### Interventions des agents de la collecte de Nègrepelisse sur le secteur de Monclar

Frais de déplacements tarif en lien avec le décret n° 2006-781. Mise en place d'ordre de mission permanent et véhicules de service à privilégier.

4 réunions par an avec tout le personnel et la direction pendant les heures de services Réunion avec la direction, la première prévue courant 1<sup>er</sup> trimestre 2020 avec les élus.

##### Prime mensuelle de 150 € net pour vigilance, manipulation de contenants lourds, expositions aux produits dangereux, contraintes climatiques, travail pénible et salissant, ...

Le coût du service représente 99 € par habitant par rapport à la moyenne de la strate qui est d'environ 80 €. La demande de prime n'est pas validée au regard des difficultés financières de la collectivité en lien en rapport de l'audit financier.

##### Réorganisation des tournées

M. PORTHEINE programmera une réunion pendant la deuxième quinzaine de janvier 2020 en présence de M. REGAMBERT.

##### Plannings au mois et rotations des ripeurs tous les 15 jours

Planning au mois avec anticipation, objectif de les informatiser avec rotations tous les 15 jours.

La question concernant les encombrants sera traitée lors de la réunion deuxième quinzaine de janvier 2020.

##### Maintien de 3 agents par camions dès 5h du matin

Mise à disposition d'agents des communes en fonction des possibilités, des priorités et de la localisation géographique.

##### Rajout des RTT et des heures supplémentaires sur le CET

Cette réclamation sera soumise sur un comité technique fin février 2020 au plus tard. Sachant que cette réflexion doit être portée à l'ensemble des agents de la collectivité.

### **Déchetterie de Nègrepelisse**

2 personnes en permanence sur le site de l'ouverture à la fermeture pour palier à l'insécurité et l'incivilité de certains usagers (embauche d'une 2ème personne sur l'année avec titularisation)

Pour la logistique et la déchetterie sous la responsabilité de M. PEYRUSSE et en lien avec M. DE PERCZYNSKI pour la partie entretien-maintenance.

Cette mesure prendra effet sous réserve de l'avis du Conseil Communautaire fin janvier 2020 pour une durée de 6 mois à compter du 1er février 2020, avec préalable d'un comité technique.

Un agent polyvalent sera recruté suite au départ à la retraite de M. PRADEAU.

Remplacement du système de comptage (badge ou autre)

Remplacement système comptage confié à M. PEYRUSSE en lien avec le SDD.

1 samedi de repos sur 3 pour le personnel de la déchetterie (roulement équilibré pour tous les agents)  
Samedi de repos en lien avec le recrutement.

Horaires d'été de juin à septembre

A évoquer en Conseil Communautaire avec préalable Comité Technique.

Algeco vétuste (clim / chauffe-eau)

Monsieur PEYRUSSE est chargé de ce dossier.

Plus d'autonomie et auto gestion du responsable des déchetteries sans passé par le supérieur hiérarchique direct

Essai sur 3 mois pour M. DE PERCZYNSKI et M. PEYRUSSE dès la reprise de l'activité.

### **Entretien**

2 embauches avec titularisation sur Nègrepelisse dont 1 polyvalente (entretien et collecte)  
pas encore d'actualités.

Horaires d'été de juin à septembre selon la disponibilité des agents et les contraintes liées à l'entretien des véhicules

A évoquer en Conseil Communautaire avec préalable Comité Technique.

Plus d'autonomie et d'auto gestion du responsable des véhicules sans passer par le supérieur hiérarchique direct

Essai sur 3 mois pour M. DE PERCZYNSKI et M. PEYRUSSE dès la reprise de l'activité en la direction avec la direction.

Véhicule de service à disposition pour le service entretien (achats matériel et autres)

Rendez-vous prévu la semaine prochaine avec Info com et Visio com (contrat publicitaire), avec répartition de la flotte des véhicules légers à organiser.

### **Collecte sur Nègrepelisse**

Prise des RTT même pendant les vacances scolaires au risque de revenir sous certaines conditions (jour supplémentaires / titularisation des contractuels / embauche de 3 saisonniers uniquement sur le secteur de Nègrepelisse en fonction des absences (congés, RTT) des agents pendant les vacances scolaires.

Règles à fixer en comité technique avec le temps de travail fin février 2020.

Titularisation des contractuels

Pas de titularisation envisagée. A l'issue du contrat PEC, M. GANISHEV sera contractualisé.

### **Réorganisation du service**

Les membres du conseil communautaire ont bien pris conscience des difficultés de ce service pour lequel il y a lieu de mener une réflexion globale y compris au niveau de l'encadrement direct.

*L'ensemble de ces points a fait l'objet d'une Co signature entre le Président, le Syndicat CGT et un représentant du personnel mettant la reprise d'activité du service.*

### **Questions diverses**

#### **Demande de report du transfert de la compétence assainissement**

**Rapporteur : Monsieur CORRECHER Maurice / Monsieur ALBERT Jean-Paul**

Le conseil communautaire de la Communauté des Communes Quercy Vert - Aveyron,

- conscient de ce que le transfert de la **compétence communale sur l'assainissement collectif** au profit de la Communauté des Communes QVA va soulever des problèmes insurmontables pour le fonctionnement général de la Communauté des Communes, et plus encore pour le service de l'assainissement dans le secteur de l'ancien Quercy Vert,
- conscient de ce que ces problèmes seront de toutes natures, technique, administratif et financier,

#### **DEMANDE INSTAMMENT AUX AUTORITES DE L'ETAT :**

- Le report des mesures administratives visant au transfert immédiat de cette compétence dans l'attente des négociations nationales en cours sur le sujet des compétences « eau et assainissement »,
- L'application d'un tel report au moins jusqu'à l'aboutissement des négociations nationales en cours et en toute hypothèse jusqu'à la fin de l'année budgétaire 2020.

Le conseil communautaire aura à se repositionner après le renouvellement électoral de mars 2020 et au vu de l'évolution des dispositions légales ou réglementaires de portée nationale prise dans ce domaine.

*Le Conseil Communautaire à l'unanimité demande le report des mesures administratives visant au transfert immédiat de cette compétence dans l'attente des négociations nationales en cours sur le sujet des compétences « eau et assainissement » et autorise Monsieur le Président à signer les documents en lien à la présente décision.*